

Calendrier des manifestations de décembre

- Vendredi 4 Téléthon - lâché de ballons par les enfants des écoles
Samedi 5 Téléthon - Lavage de véhicules par les Sapeurs Pompiers
- Samedi 5 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie –
Rassemblement à 11h30 devant la Mairie - Dépôt de gerbe à la stèle
- Jeudi 10 Réunion 18h30 Sauvegarde de l'église – salle de Mairie
- Vendredi 11 Assemblée générale de l'Harmonie Municipale
- Dimanche 13 Sainte Barbe
- Vendredi 18 Arbre de Noël des écoles
- Samedi 19 Arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Distribution de colis aux Aînés

Etat Civil

Naissance : CAILLEUX Kylian le 29/10/2009 à Abbeville

Horaires d'ouverture du secrétariat de
Mairie pour les fêtes de fin d'année

Lundi 21 et mardi 22 décembre 2009

Lundi 28 et mardi 29 décembre 2009

de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Cette année encore pour la 23^{ème} édition du **Téléthon**, les parents d'élèves et les Ecoles seront mobilisés le **vendredi 4 décembre vers 14h30** au stade pour le lâché de ballons et le **samedi 5 décembre de 8h30 à 13h00** les sapeurs pompiers vous proposeront le nettoyage de véhicules devant la caserne. De même, le Club de Foot proposera la vente de café, vin chaud et pâtisseries.



**Dernier appel aux personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales.
Avant le 31 décembre 2009**



**La Municipalité vous
souhaite**

et

*Bonnes fêtes
de fin d'année*

ONIVAL WOIGNARUE HAUTEBUT

Vieil Onival Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de Novembre 2009

N°99

Les enfants fêtent HALLOWEEN



Samedi 31 octobre 2009, à l'occasion d'Halloween, trente cinq enfants étaient réunis pour défiler dans les rues de la commune.

La mobilisation des parents a permis le bon déroulement de cette manifestation. Vers 16h30 tous les enfants étaient réunis dans la salle de la mairie pour partager les bonbons et savourer un excellent goûter offert par l'association des parents d'élèves

L'association remercie les habitants de la commune pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux enfants déguisés en citrouilles ou sorcières pour l'occasion.

Les parents d'élèves présentent leurs excuses aux habitants qui n'ont pu avoir la visite des enfants, faute de temps. Par ailleurs cette année un groupe était envoyé aux Blancarts et à Hautebut.



Bourse aux jouets



25 exposants ont choisi de s'installer à Woignarue dans l'une des deux salles mises à disposition par la mairie.

Le matin un café était offert à chaque participant et un plateau repas chaud était proposé le midi pour se restaurer tranquillement.

Il y a juste à regretter qu'il n'y ait pas eu plus de visiteurs pour acheter les différents jouets, jeux, habits ou décorations mis en vente par les exposants.

L'association remercie le comité des fêtes pour le prêt des tables et la municipalité pour l'utilisation des salles

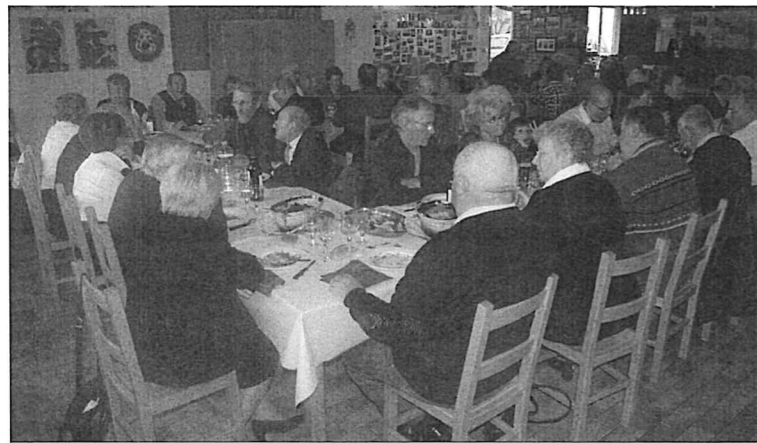


Démolition intérieure du bâtiment place Abbé Holleville

Cérémonie commémorative du 11 novembre



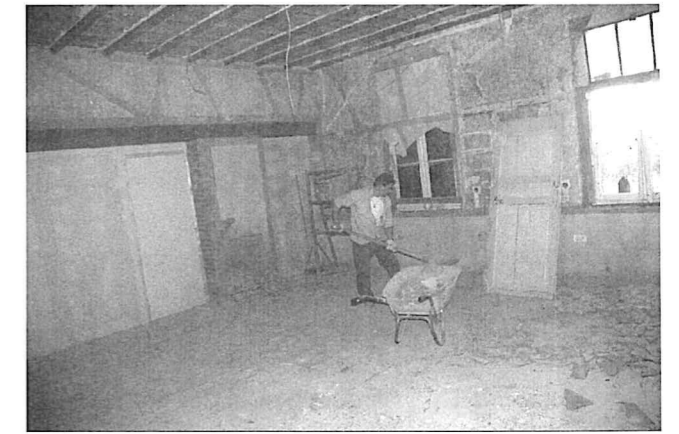
Recueillement devant la stèle au monument aux Morts



Repas de la Section des Anciens Combattants à la Demeure d'Hautebut



Remise de médaille de Vermeil pour 25 années de service à Mr Depoilly Jacques



Attention, il ne faut pas être allergique à la poussière !!!



Depuis lundi 16 novembre, l'équipe du chantier d'insertion ADI SOMME sous la responsabilité de Mr Didier Becquet a commencé la démolition dans le bâtiment Place Abbé Holleville. Durant ces 2 semaines, ils ont enlevé cloisons, plafonds, faux plafond, carrelage et dalle en attendant la réhabilitation future de ce bâtiment.

Création d'un club de randonnée - Avis à tous les amateurs

La randonnée pédestre est une activité de plein air qui se développe énormément. Elle est à la fois un loisir de découverte et une forme d'exercice physique.

C'est un loisir facilement accessible et praticable partout et par toutes et tous.

Notre région se prête à merveille pour ce genre d'activité.

Si vous aimez randonner et profiter des paysages superbes qui nous entourent, marcher dans la campagne, en forêt, en bord de mer, profiter de toute cette généreuse nature, quand vous voulez, comme vous voulez, où vous voulez,

TELEPHONER à Marc FROMENTIN au 03.22.26.86.20

Discuter avec lui de vos envies, de vos désirs, de vos disponibilités...

Il n'attend que vous pour créer cette activité de randonnée.



Spectacle de Noël des Ecoles

Vendredi 18 décembre 2009, un spectacle sera offert par la Municipalité et les Parents d'élèves aux enfants des écoles

Début du spectacle à 14h à la salle polyvalente (durée 1 heure)

Goûter des enfants au groupe scolaire

Le Père Noël viendra distribuer des jouets offerts par les Parents d'élèves et des friandises offerts par la Municipalité



Sainte Cécile, Patronne des musiciens

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde ...

Les bons gestes de prévention aussi.

Qu'est ce que le monoxyde carbone ?

Le monoxyde carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Il concerne surtout les chaudières et chauffe-eau, poêles et cuisinières, cheminées et inserts, appareil de chauffage, groupes électrogènes ou pompes thermique, panneaux radiants à gaz, convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque des maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire de décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bain, inserts et poêles.

Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique)

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.



Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid. N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisine, salle d'eau, chaufferies principalement).

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc ...

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêtez si possible les appareils à combustion
- Evacuez au plus vite les locaux et bâtiments
- Appelez les secours 18 Sapeurs Pompiers ou 15 SAMU
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Discours de Monsieur Legrand Bernard Président de l'Harmonie Municipale

Comme chaque année en ce mois de novembre, nous sommes réunis pour honorer la patronne des musiciens, Sainte Cécile qui hasard du calendrier, se fête aujourd'hui 22 novembre.

Permettez moi tout d'abord de remercier les familles qui nous ont accueillis ce matin, les parents d'Anne-Sophie et ceux d'Elodie Damis, musicienne et Sainte Cécile 2009.

Cette année, cette fête est différente de celles que nous avons connues dans le passé. En raison de la fermeture pour raison de sécurité de l'église de notre village, il n'y a pas eu de célébration. Il a fallu faire un choix et je l'assume entièrement.

Cette journée permet aux membres de l'Harmonie, à leurs conjoints, leurs amis de se retrouver dans une ambiance agréable.

Ce n'est pas le jour de dresser le bilan de l'année, nous aurons l'occasion de le faire lors de l'assemblée générale le 11 décembre. Je tiens quand même à souligner l'événement marquant de cette année 2009, l'accueil de nos amis Alsaciens du 30 avril au 3 mai et à renouveler mes remerciements à celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette rencontre.

Je me tourne maintenant vers vous Monsieur le Maire, tout d'abord pour vous remercier de votre présence et je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour le soutien que vous apportez à notre Harmonie Municipale. J'ai apprécié, et les musiciens également, la décision qui a été prise lors de la réunion du 16 novembre à Ault. Nous sommes conscients de l'impact financier que cela représente pour la collectivité. Il faut être réaliste, nous devons nous aussi tout faire pour trouver des jeunes intéressés par la formation musicale, assurer la relève pour que notre harmonie vive. Il est donc fait appel aux bonnes volontés, aux ex-musiciens qui désirent reprendre l'activité musicale.

Je tiens à souligner aussi que depuis 2 ans, l'Harmonie participe à nouveau au défilé du 13 juillet, ce qui est apprécié de la population et ce qui prouve aussi que lorsqu'il a concoctation on trouve un terrain d'entente.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui nous apportent leur concours lors des différentes manifestations. Je remercie de leur présence les représentantes de la chorale, de l'harmonie d'Ault, le Président du comité des aînés. Je ne peux terminer mon bref propos sans rendre hommage et exprimer ma reconnaissance à tous les membres de l'harmonie et à Joël qui dirige cette formation avec beaucoup de doigté et qui fait preuve en toutes circonstances de beaucoup de patience.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bon appétit et une excellente journée.



Manœuvre des Pompiers au groupe scolaire



Vendredi 20 novembre après-midi, les sirènes de la caserne retentissaient...

L'alerte était donnée, un feu c'était déclaré dans la cuisine et 7 enfants manquaient à l'appel. Après reconnaissance des locaux les enfants étaient sortis indemnes. Il s'agissait en fait d'un exercice au groupe scolaire.

Les enfants et les professeurs ont pu durant cette manœuvre, suivre les consignes de sécurité à tenir en cas d'alerte, de procéder à l'évacuation des locaux mais également d'apprendre les gestes qui peuvent sauver une vie en cas d'accident, comme la position PLS « Position Latérale de Sécurité »

(La PLS consiste à allonger la victime sur un côté, bouche tournée vers le sol et vise donc à protéger les voies aériennes)

Repas des Aînés



Jeudi 19 novembre « Mireille » était présente chez les Aînés. Depuis quelques années elle propose ses prestations. Elle vient accompagnée de son traiteur et de deux animateurs. C'est bien et nous ajouterons même que cette année c'était très bien.

Mais où sont nos Aînés ? 36 présents !!!

Pour mémoire en cette fin d'année, l'association compte 157 membres.



Concours Illuminations de Noël

Pour la seconde fois, la commission communale vous propose de participer au concours d'illuminations de Noël.

Présentation du concours

Ce concours est destiné à encourager, par une démarche personnelle ou familiale, la décoration de balcons, fenêtres, maisons individuelles, jardins, fermes... situés sur le territoire de la commune pour l'embellir pendant la période des fêtes et à récompenser les plus belles réalisations.

Conditions de participation

Toute personne ou famille demeurant sur le territoire de la commune peut prendre part au concours à l'exception des membres du jury.

Le seul fait de décorer ou d'illuminer sa maison ou alentours pendant la durée du concours tient lieu d'inscription.

Les illuminations devront être visibles depuis la voie publique.

Pour être primé, l'immeuble devra avoir été illuminé le soir entre 18h00 et 20h30 du lundi 14 décembre 2009 au samedi 2 janvier 2010.

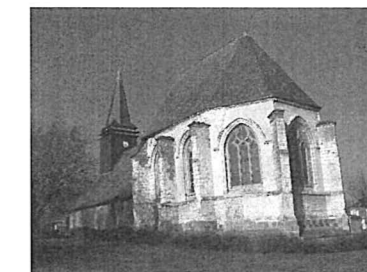
Le règlement sera affiché en Mairie

Création de l'Association Sauvegarde de l'Eglise

En vue de créer une association de sauvegarde de l'église Sainte Marie Madeleine, une 2^{ème} réunion de préparation à la création se tiendra en Mairie le

Jeudi 10 décembre 2009

à 18h30 salle de la Mairie



Concession cimetière - Columbarium

Un premier module de 8 cases est opérationnel. Suivant la vente de celles-ci, d'autres pourront y être ajoutées.



Après délibération le Conseil Municipal en date du 2 novembre 2009, fixe le tarif comme suit : **50 ans = 600 €**